Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Sauveterre organise une matinée zéro déchet



Le Grand Avignon et la ville de Sauveterre organisent une matinée zéro déchet samedi 11 juin de 10h à 13h. Pour sensibiliser le grand public des ateliers, des jeux et un apéritif zéro déchet seront organisés.

A Sauveterre, « la cantine est bio, le cartable est vert, plusieurs journées éco-responsables ont été organisées et l'école maternelle ainsi que le pôle culturel ont été équipés de panneaux solaires », explique Jacques Demanse, maire de Sauveterre et vice-président du Grand Avignon délégué à la transition énergétique et à la valorisation des déchets.
Dans cette continuité, à l'occasion du marché hebdomadaire, le Grand Avignon et la ville de Sauveterre organisent samedi 11 juin une matinée d'animations zéro déchet pour sensibiliser le grand public.
Des ateliers ouverts à tous seront organisés par l'association Le Remède de l'Autruche. Au programme : fabrication d'éponges Tawashi, d'emballages réutilisables et de sacs à base de T-shirts. Et également prévu, l'apprentissage de l'utilisation de composteur pour les déchets verts organiques.
Pour apprendre en s'amusant, des jeux seront organisés, comme le basket tri qui consiste à mettre le déchet dans la bonne poubelle. A midi aura lieu, un apéritif zéro déchet de dégustation de produits locaux, en partenariat avec Biocoop Rochefort-du-Gard.

Ecrit par le 19 novembre 2026

« Ensemble, réduisons nos poubelles de 50% à Sauveterre »

Les visiteurs pourront également s'inscrire au premier « Défi des familles zéro déchet à Sauveterre ». Le principe du défi est d'accompagner pendant six mois une quinzaine de foyers dans l'apprentissage de gestes favorables à la baisse de la quantité de déchets, avec pour objectif, à terme, une réduction de 50% de la poubelle d'ordures ménagères.
« S'inscrire au 'Défi des familles zéro déchet à Sauveterre', c'est l'occasion d'apprendre à devenir éco-citoyen » explique Marjorie-Maugeais-Cousyn de Pazapa, experte zéro déchet chargée de coordonner le défi.

Entrée libre et gratuite – Informations disponible sur la page Facebook de Sauveterre et au 04 66 82 55 03. Place du Marché Rue Guirand de Scevola. Sauveterre.
Inscrivez-vous au défi des familles sur place ou par e-mail : zerodechet@ecomail.fr

---

Vignette Crit'Air : qui et comment circuler sur Avignon ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

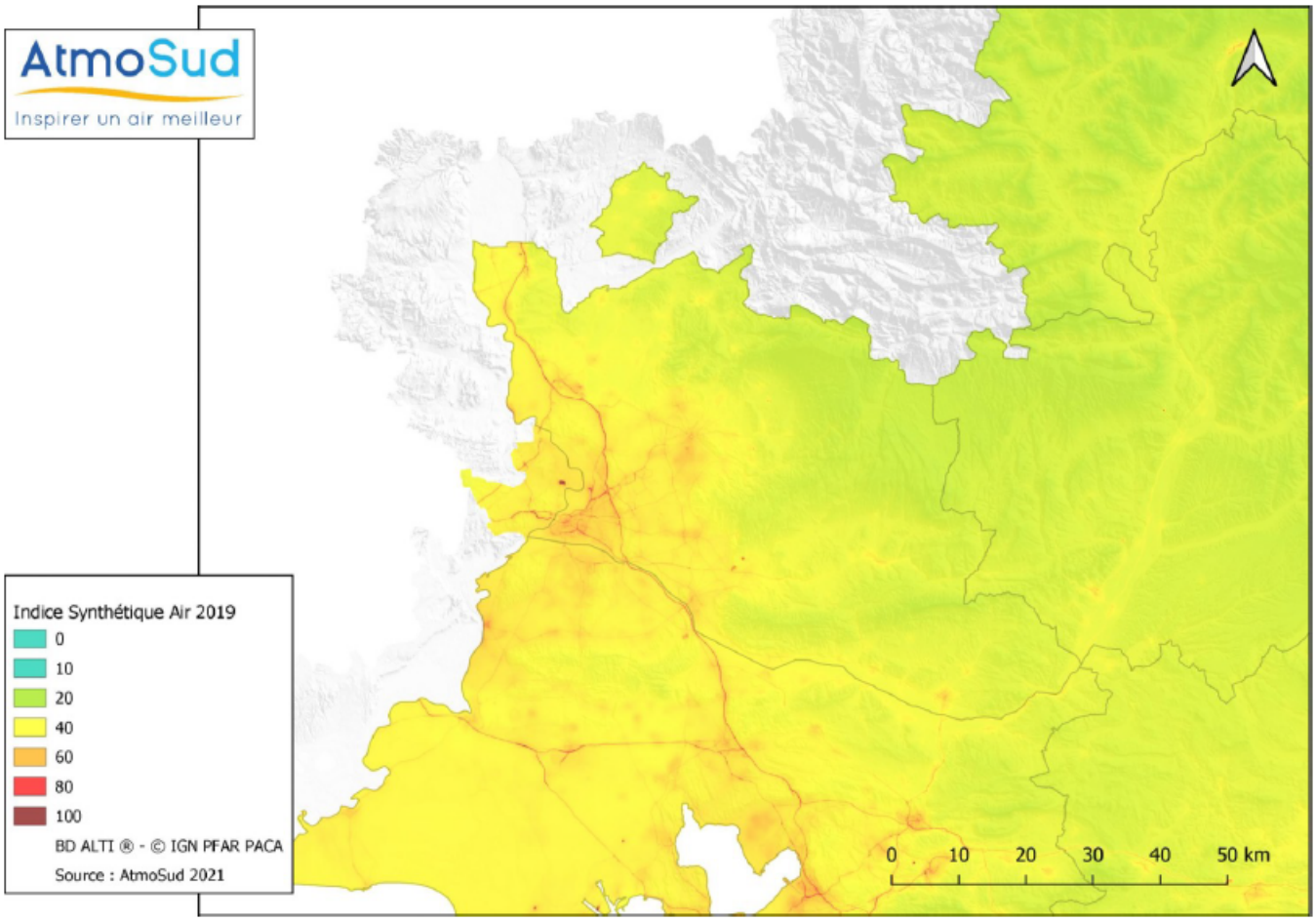


L'entrée en vigueur de la circulation différenciée dans le bassin de vie d'Avignon en cas d'épisode de pollution de l'air persistant va avoir un impact important sur la mobilité des habitants de l'agglomération de la cité des papes. Retour sur les conséquences pratiques pour les usagers.

Le préfet de Vaucluse vient d'annoncer le renforcement du dispositif d'urgence en cas d'épisode de pollution de l'air ambiant sur le département de Vaucluse et plus particulièrement la zone d'Avignon. L'objectif de cette mesure de santé publique est de réduire l'exposition de la population aux effets de la pollution atmosphérique, en particulier celle vivant à proximité immédiate des grands axes routiers.
En Vaucluse, on estime que 418 000 personnes sont exposées au dépassement de la ligne directrice de l'OMS (version 2021) pour les dioxydes d'azote NO2 et 459 000 personnes au dépassement pour les particules fines PM 10. Cette pollution étant principalement située dans l'agglomération d'Avignon et près des grands axes de circulation.
Concrètement, lorsque que le niveau de pollution atmosphérique sera trop élevé certain véhicules seront interdits de circuler dans un périmètre de 20 communes : 9 vauclusiennes (Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Le Pontet, Morières-les-Avignon, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène et Velleron), 7 gardoises (Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve-lès-Avignon) et 4 des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Châteaurenard, Noves et Rognonas).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La carte ci-dessus synthétise, sur l'année 2019, les niveaux de concentration en polluants atmosphériques réglementés NO_2, PM_{10} et O_3.

Quand circuler ou non ?

Dans ce cadre, les véhicules légers équipés de vignette Crit'Air 4, 5 et non classés, et les poids-lourds équipés de vignettes Crit'Air 3, 4, 5 et non classés, ne pourront pas circuler entre 6h et 20h. Seuls les véhicules légers équipés de vignettes Crit'Air de classe électrique ou hydrogène, 1, 2 et 3 ainsi que les poids-lourds équipés de vignettes Crit'Air de classe électrique ou hydrogène, 1 et 2 seront autorisés à circuler dans le périmètre. Egalement, tous les véhicules fonctionnant au GNV (Gaz naturel véhicule) sont dotés d'une vignette de niveau 1 et seront donc également autorisés à circuler lors des pics de pollution.

Par ailleurs, certains véhicules équipés d'une vignette Crit'Air 4 ou 5 (ou 3, 4 ou 5 pour les poids-lourds), pourront continuer à circuler (véhicules d'intérêt général, véhicules assurant du co-voiturage, véhicules agricoles, transports de denrées périssables). Attention, chaque véhicule bénéficiaire de la dérogation devra être équipé de la vignette Crit'Air pour circuler, quel que soit le niveau Crit'Air auquel il est éligible.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

A noter que la circulation différenciée ne s'applique pas aux véhicules circulant sur les portions des autoroutes A7 et A9 traversant le périmètre (pourtant générateurs de très importantes pollutions aux particules fines), ainsi que sur plusieurs axes routiers permettant de rejoindre un parking offrant un accès aux transports en commun.

Amende de 68€ à 135€ et points de contrôles
Afin de faire respecter cette circulation différenciée lors des épisodes de pollution de l'air, 7 points de contrôle seront mis en place dans un premier temps par les forces de l'ordre. Ils seront situés :

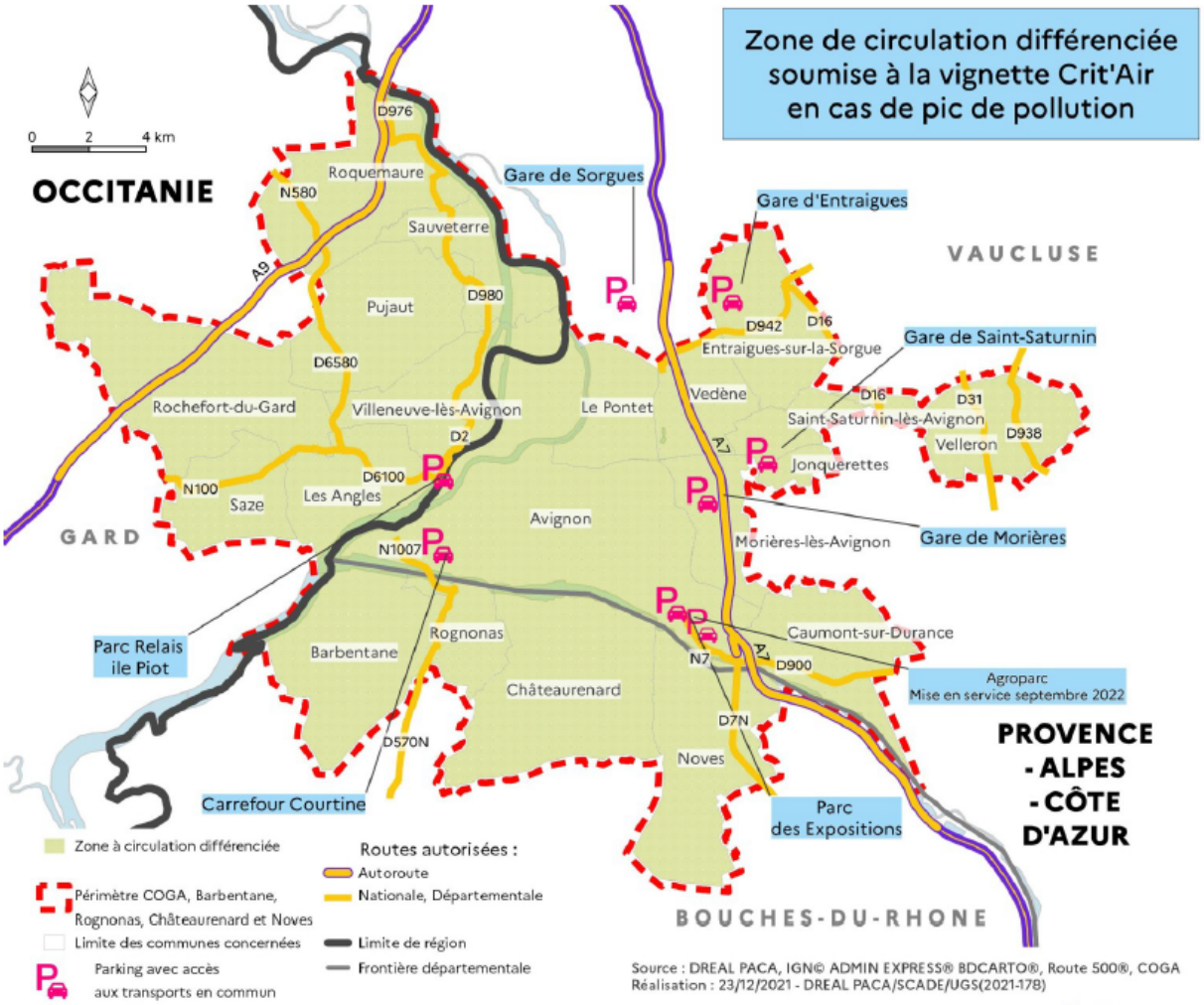
– Rond-point D907 à Sorgues
– Rond-point A7 (grand giratoire de la zone commerciale – sortie A7 Avignon Nord)
– Rond-point 'Rossi' à Monteux
– Rond-point D28/D53 – Morières-lès-Avignon/Vedène (Intermarché)
– Rond-point D901 – Morières-lès-Avignon (maison Calvino)
– Rond-point sortie A7 Avignon Sud
– Grand carrefour D900-D973

Tous ces points permettront un retournement des véhicules si les critères ne sont pas remplis. Selon la préfecture de Vaucluse « la pédagogie sera de mise ». Toutefois, se déplacer dans le périmètre avec un véhicule non autorisé ou sans vignette sera passible d'une amende comprise entre 68€ à 135€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Gratuité des transports au bout du 4e jour

Si les contrôles seront effectifs dès le premier jour de l'épisode de pollution, les Vitesses seront réduites de 20km/h sur toutes les routes du département (sans descendre en dessous de 70km/h). A partir du 4e jour et au-delà, mise en place d'une gratuité des transports en commun sur le Grand Avignon, incitation tarifaire sur les réseaux TER et cars régionaux assurés par la Région Sud-Paca.

Comment se procurer la vignette Crit'Air ?

Pour ceux qui ne disposent pas de cette vignette Crit'Air il faut se rendre sur le site www.certificat-air.gouv.fr pour se la faire délivrer par courrier (3,70€ envoi postal inclus).

« Cette vignette sera indispensable en cas d'épisode de pollution de l'air persistant », insiste les services de la préfecture de Vaucluse.

Pour être informé d'un épisode de pollution, il est possible de s'abonner aux alertes d'AtmoSud sur son site Web.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

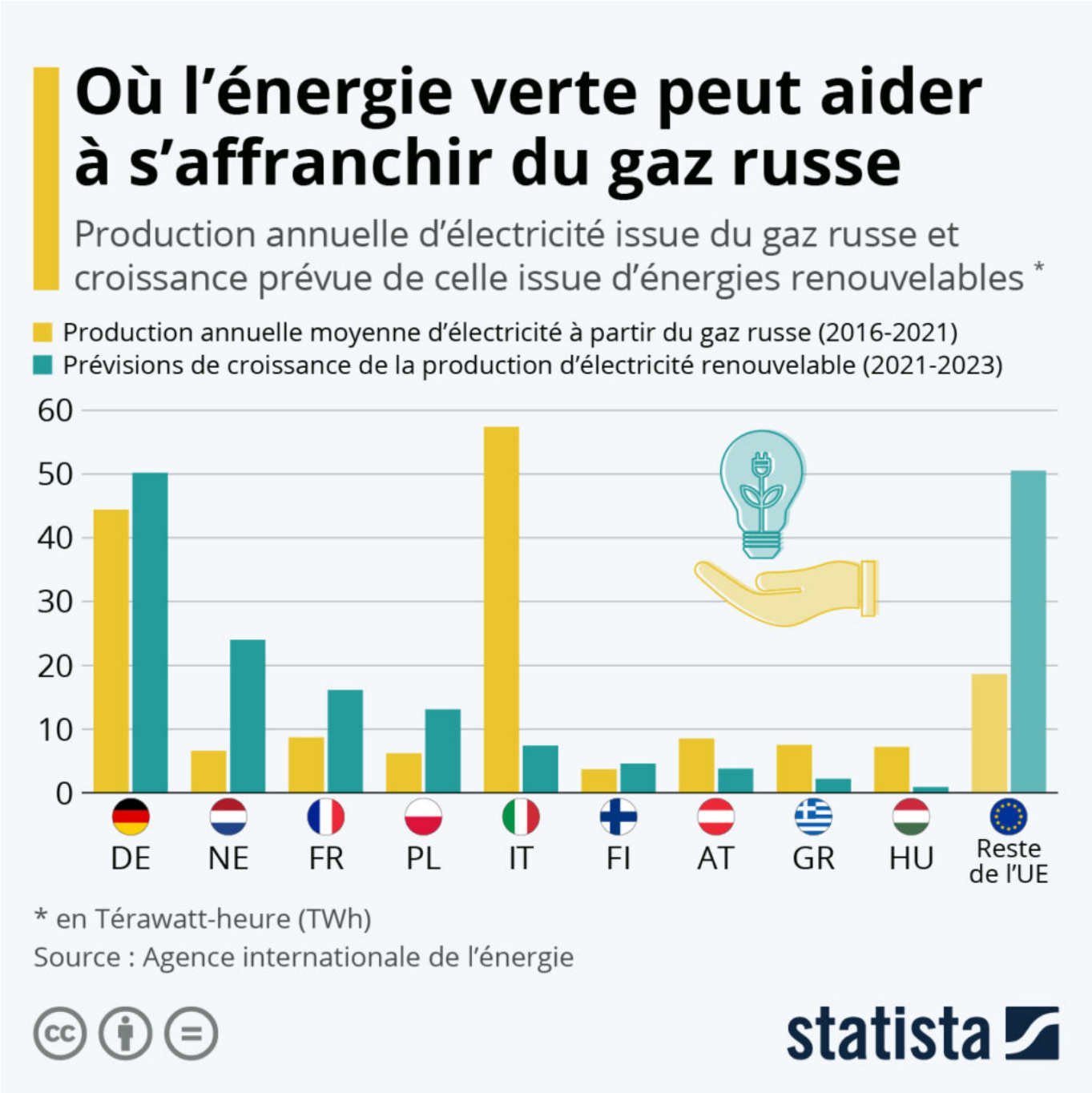
Ecrit par le 19 novembre 2026



Où l'énergie verte peut aider à s'affranchir du gaz russe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Selon les derniers chiffres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la Russie fournit environ 45 % des importations de gaz de l'Union européenne pour les foyers, l'industrie et la production d'électricité. Dans le détail, 16 % de la demande totale en électricité de l'UE est couverte par la production à partir de gaz naturel, dont une part conséquente vient de Russie. Comme l'indique l'AIE, « au cours de la dernière décennie, la production annuelle d'électricité à partir de gaz naturel a varié de 340 TWh à 600 TWh (dans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

l'UE). Compte tenu des dépendances d'approvisionnement des pays, nous estimons qu'entre 100 TWh et 200 TWh de l'électricité produite dans l'UE à partir de gaz dépend des importations de Russie ».

Malgré cette forte dépendance énergétique, les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie soulignent le potentiel des énergies renouvelables pour combler le fossé créé par un arrêt des échanges avec la Russie. « Nos prévisions indiquent une croissance de production d'électricité renouvelable allant jusqu'à 180 TWh pour la période 2021-2023, soit un niveau presque égal à la valeur la plus élevée de production d'électricité à partir de gaz russe ». Un facteur important à prendre en compte ici cependant est la demande accrue en sources alternatives suscitée par les politiques de transition énergétique menées par les différents États membres de l'UE.

Comme l'illustre notre infographie, la dépendance à l'égard du gaz russe pour la production d'électricité varie fortement entre les pays d'Europe, tout comme leur capacité à augmenter leur production issue de sources renouvelables dans un avenir proche. L'Allemagne et l'Italie sont les plus dépendantes de la Russie à cet égard. Mais alors que l'Allemagne devrait connaître une croissance considérable de sa production d'électricité verte – lui permettant de couvrir sa dépendance vis-à-vis du gaz russe – l'Italie ne dispose actuellement pas des capacités nécessaires de mise en œuvre pour contrer ce problème à l'horizon 2023.

En ce qui concerne les autres pays, l'AIE résume : « la dépendance de la France et des Pays-Bas à l'égard du gaz russe est relativement faible, ce qui permet aux énergies renouvelables d'avoir un potentiel plus élevé pour remplacer le gaz naturel dans le mix électrique. À l'inverse, en Autriche, en Hongrie et en Grèce, le potentiel de croissance des énergies renouvelables reste limité pour s'affranchir de cette dépendance ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Pertuis : mobilisation pour la préservation des terres agricoles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Près de 800 personnes viennent de participer à un week-end de mobilisation pour la défense des terres agricoles et naturelles du bord de Durance. Baptisé 'Charivari' ce carnaval revendicatif visait à alerter sur les risques d'artificialisation de 86 hectares de terres agricoles et naturelles, en plaine inondable de Durance, afin de doubler la superficie actuelle de la zone d'activité existante.
Organisé par les occupants de la Zap (Zone à patates, en référence à la culture locale traditionnelle de Pertuis) et soutenue par Confédérations paysannes de Paca et de nombreux collectifs et associations locales comme Terres Vives Pertuis, SOS Durance Vivante et le COLL·E·C (Collectif d'échanges citoyens du Pays d'Aix), cette opération avait pour objectif de « s'opposer aux expulsions, aux expropriations et pour l'abandon du projet d'extension de la Zone d'activité économique ». Pour les acteurs de cette mobilisation sans précédent concernant ce dossier, ce projet n'a aucune « réelle justification économique ».
Ensuite, dans la soirée plus de 1 000 personnes avaient fait le déplacement pour participer à un marché paysan et d'artisanat, un bal traditionnel et des concerts. Le dimanche, discussions entre différents lieux de luttes de France et d'autres pays frontaliers, venus soutenir la ZAP, chantiers participatifs et concerts jazz ont clôturé ces deux journées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Mobilisation sans précédent

« Il s'agit de la plus grosse mobilisation sur Pertuis, pour s'opposer à ce projet emblématique de l'échec des politiques publiques dans l'arrêt annoncé de l'artificialisation des terres agricoles et naturelles, poursuivent les organisateurs. Chaque fois que nous faisons disparaître des terres agricoles locales, nous augmentons notre dépendance aux produits importés, aux énergies fossiles et à la géo-politique mondiale. »

Incidents chez Pellenc

Le samedi, si la manifestation s'est déroulée pacifiquement le passage devant les vitrines d'exposition des véhicules agricoles du groupe Pellenc a été marqué par quelques incidents.

« Les murs et les machines agricoles exposées ont été la cible d'une vingtaine de personnes impossible à identifier et incontrôlables », regrette la Confédération paysanne Paca qui condamne fermement « toute action de violence et de dégradation. Ce type d'agissement ne fait pas partie de ses modes d'actions. Cependant, ces dégâts matériels ne doivent pas faire oublier que l'importance de préserver les terres agricoles est de plus en plus forte. L'urgence climatique et sociale ainsi que l'autonomie alimentaire doivent devenir des priorités. Ces dégradations ne doivent pas faire oublier les nombreux manquements, passages en force, défauts de justification, incohérences et entorses à la loi qui entachent les différents dossiers inhérents aux autorisations nécessaires à la destruction de ces terres agricoles. »

Depuis 2019, des actions de communication et de tractages, des recours en justice, puis l'occupation des terres par la remise en culture (légumes et verger) se sont multipliées pour faire barrage au projet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

L.G.



Poids lourd : le contournement de la rocade d’Avignon reporté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le projet d'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle aux heures de pointe semble reporté à une date non définie…

Afin de réduire le trafic routier sur la rocade Charles-de-Gaulle, la Ville d'Avignon et les services de l'Etat envisageaient un projet d'arrêté visant à interdire la circulation des poids-lourds entre 7h et 9h ainsi qu'entre 16h et 18h tous les jours.
« L'interdiction des poids lourds sur la rocade est une mesure demandée par les acteurs locaux, notamment par la maire d'Avignon depuis plusieurs années, détaillait la Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur en octobre dernier. Cette restriction vise les poids-lourds de plus de 40 tonnes aux heures de pointe. »
Travaillant sur la faisabilité d'un tel projet (conditions de contrôle, parkings de stockage, balisage des itinéraires, conditions de circulation des poids lourds du MIN de Châteaurenard), la Dreal Paca évoquait alors une entrée en vigueur de la mesure d'interdiction à la fin de l'année 2021.

Un remède pire que le mal ?
C'était sans compter sur la mobilisation des entreprises de transports locales ainsi que des membres de l'association du parc d'activités Avignon-Courtine. En effet, cette zone d'activités abrite de nombreuses sociétés de transports ainsi qu'une très importante plateforme multimodale (rail-route).
A ce titre, TLF-Méditerranée (regroupant les représentants régionaux l'union des entreprises de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

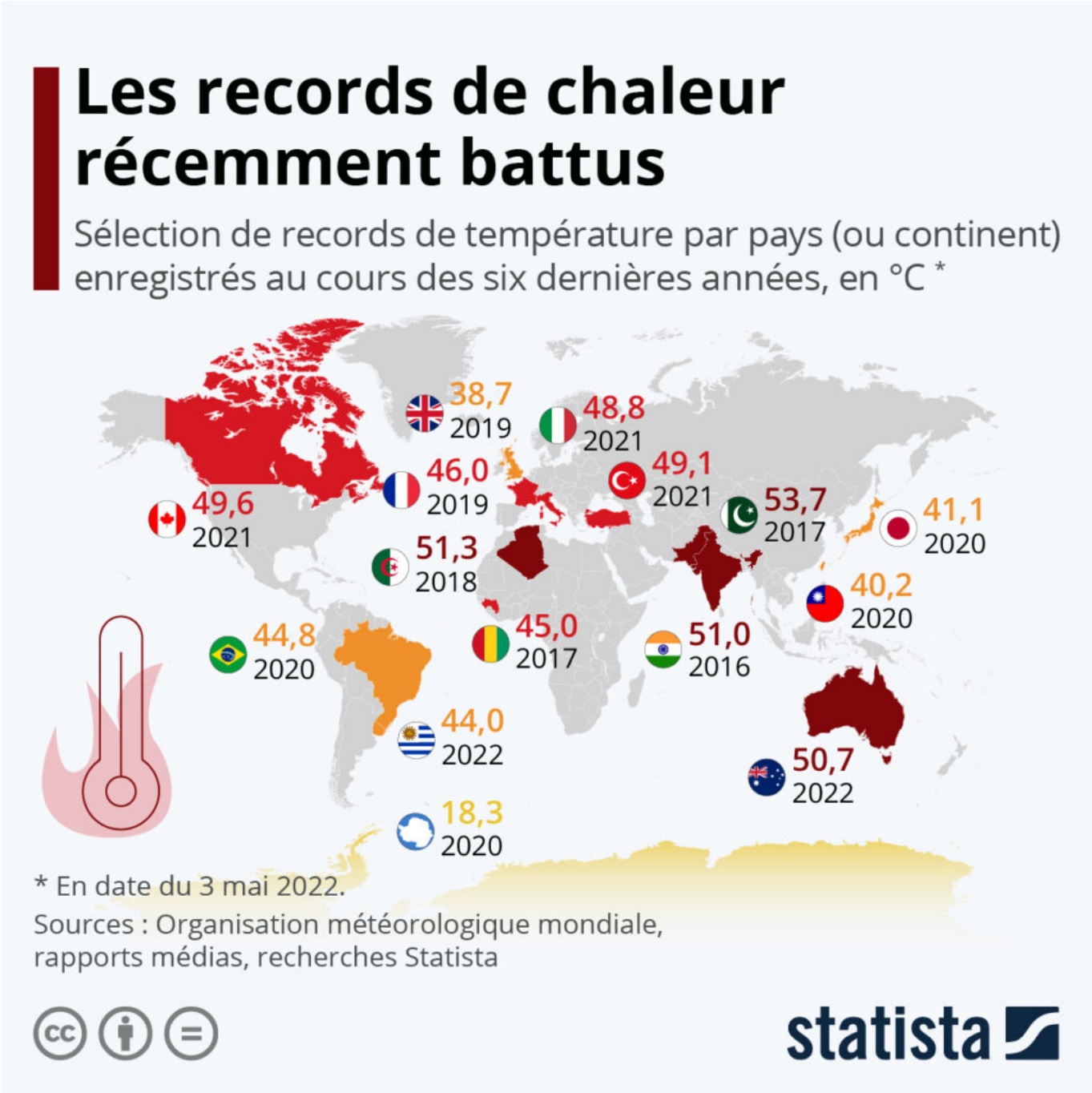
transport et logistique de France) ont fait part de leurs inquiétudes de leurs adhérents effectuant des transports de denrées périssables et des transports combinés rail-route.
S'appuyant sur des études faites par la Dreal et le Cerema, le groupe de travail réunissant les parties prenantes associées à cette réflexion (collectivités, acteurs économiques, transporteurs routiers notamment) ont estimé « qu'une telle interdiction mettrait à mal – voire en péril – le transport combiné rail-route dans le Sud de la France et compromettrait la transition énergétique ainsi que le report modal en général ».
De fait, le projet d'obligation de contournement de la rocade Sud d'Avignon semble donc reporté sine die.

La LEO fait cruellement défaut
Pour la Ville l'objectif de cet arrêté est de diminuer le trafic poids lourds sur la rocade. Une zone qui enregistre un transit quotidien de l'ordre 30 000 à 40 000 véhicules, dont 11% à 13% de camions. Un flux qui n'est pas sans conséquences sur la santé et la qualité de vie des 25 000 riverains des quartiers Sud de la cité des papes.
« Un périmètre reste à définir dans lequel un recours aux dérogations serait inutile car seul le transit devrait y être interdit, précise Michel Mattar, secrétaire général de TLF Méditerranée Pour les véhicules en transit, ils seraient dans l'obligation d'utiliser les itinéraires de contournement prédéfinis par la ville d'Avignon et la Dreal, mais cela engendrerait des problèmes avec les maires des communes traversées car les routes sont inadaptées et déjà très congestionnées. »
Aujourd'hui, si l'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle n'est donc pas pris c'est, qu'au bilan, entre les nuisances reportées sur d'autres territoires et les émissions de CO2 multipliées par la sous-utilisation de la plateforme rail-route, l'impact environnemental serait négatif.
Ainsi à l'image de difficultés rencontrées avec le plan Faubourgs, cette volonté municipale de 'faire la chasse' au trafic de transit se retrouve confrontée aux manques de solutions alternatives. Dévier le flux des véhicules : mais pour les faire passer où ?
Cette situation met en lumière l'absence d'infrastructures adaptées à la réalité du bassin de vie et plus particulièrement le retard pris par la LEO (Liaison Est-Ouest) dont seulement une tranche a été réalisée sur les 3 que compte le projet de contournement d'Avignon par le Sud.
Selon les projections, la mise en service de ces équipements routiers permettrait de réduire le trafic de plus de -20% sur la rocade et de -40% à -50% sur plusieurs tronçon de route compris entre la cité des papes et Châteaurenard.

Les records de chaleur récemment battus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L'Inde et le Pakistan sont en proie à une vague de chaleur exceptionnelle, avec des pointes pouvant atteindre 50°C dans certaines localités, provoquant des coupures d'électricité et des pénuries d'eau. Les températures pourraient approcher du record national en Inde, établi à 51°C en 2016, et chez son voisin pakistanais, où 53,7°C avaient été atteints à Turbat en 2017.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

De nombreux records de chaleur ont été enregistrés dans le monde ces dernières années. Comme l'indique notre carte qui présente une sélection non exhaustive depuis 2016, les plus récents datent de cet été dans l'hémisphère sud. L'Australie et l'Uruguay ont ainsi égalé leur record national en janvier 2022, avec respectivement 50,7 °C à Onslow et 44,0 °C à Florida.

Durant l'été 2021, l'un des plus chauds mesurés sur Terre, le Canada, la Turquie et l'Italie avaient relevé la température la plus haute jamais enregistrée sur leur sol. Le record italien (48,8 °C à Syracuse) représente même la température la plus élevée jamais mesurée en Europe. En Antarctique, le record date de 2020, avec plus de 18°C atteints à la base Esperanza pendant l'été austral. En France, le record national de 46 °C mesurés à Vérargues (Hérault) remonte à la canicule de 2019.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Isle-sur-la-Sorgue : un piège à déchets installé dans la rivière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la région Sud intitulé 'Pour une Méditerranée zéro plastique' qui engage la protection des milieux naturels contre ce type de déchet, le syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS) vient d'installer un piège dans la rivière à l'Isle-sur-la-Sorgue, près du lycée agricole La Ricarde, pour intercepter les déchets qui peuvent y flotter.

La commune, qui a une très forte affluence touristique, notamment durant la période estivale, voit sa rivière infestée de déchets flottants chaque année. De plus, l'Isle-sur-la-Sorgue est un point stratégique pour la rivière puisqu'elle est le point de rencontre de nombreux bras de cette dernière, le barrage permet donc de collecter tous les déchets venant de ces différents bras. Le piège est fait de telle façon qu'il permet de récolter les déchets qui flottent tout en laissant l'eau faire son cours en passant par-dessous le barage.

Les travaux de mise en place de ce piège ont été menés par la société de travaux publics sorguaise RMB et leur coût s'est élevé à 45 330€, financé à 55% par la Région et 45% par le SMBS.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Châteaurenard : une journée pour nettoyer les bords de la Durance



La ville de Châteaurenard organise une éco-manifestation ce samedi 7 mai. Un rendez-vous au Trou du pêcheur auquel tout le monde est invité à participer dans la joie et la bonne humeur.

En collaboration avec le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD), le Conseil municipal des jeunes de Châteaurenard, les sapeurs-pompiers et le Rugby club de Châteaurenard, la municipalité de la commune organise une journée de nettoyage des bords de la Durance ce samedi 7 mai à partir de 9h30.

C'est tout naturellement que le maire de Châteaurenard Marcel Martel, la déléguée aux espaces verts et au développement durable Marie Laurence Anzalone et le SMAVD ont choisi le Trou du pêcheur pour cet événement. Parrainé par l'enseigne de restauration rapide McDonald's, ce défi 'nettoyage' se fera dans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

une ambiance festive est conviviale.

Du nettoyage et des animations

Si la matinée sera plutôt rythmée par un nettoyage du site classé zone Natura 2000, l'après-midi, lui, offrira diverses animations proposées par les associations de la commune.

Exposition sur le projet d'aménagement qui favoriserait la pratique de la pêche mais aussi les activités sportives et les loisirs, animations sur le thème de l'eau et de la biodiversité, démonstrations des gestes qui sauvent par les sapeurs-pompiers, et bien d'autres ateliers seront proposés tout au long de cette journée.

V.A.

Le Vaucluse opte pour un fauchage 'raisonné' des abords de ses routes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les agents vauclusiens viennent d'entamer la première phase de fauchage des abords des routes de l'année. Depuis 2019, le Département pratique un fauchage dit 'raisonné'. Une technique qui permet d'assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l'environnement.

En 2019, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé d'opter pour un fauchage raisonné le long de ses 2330km de réseau routier. Une pratique « non négligeable de la part du Département », selon Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental vauclusien. Ainsi, au lieu de faucher régulièrement tout au long de l'année, la fréquence des passages se limite à trois fois par an, un chiffre qui peut varier selon le terrain sur lequel les agents opèrent. Ce sont donc 27 machines et entre 60 et 80 agents vauclusiens qui s'attèlent à ce travail de fauchage.

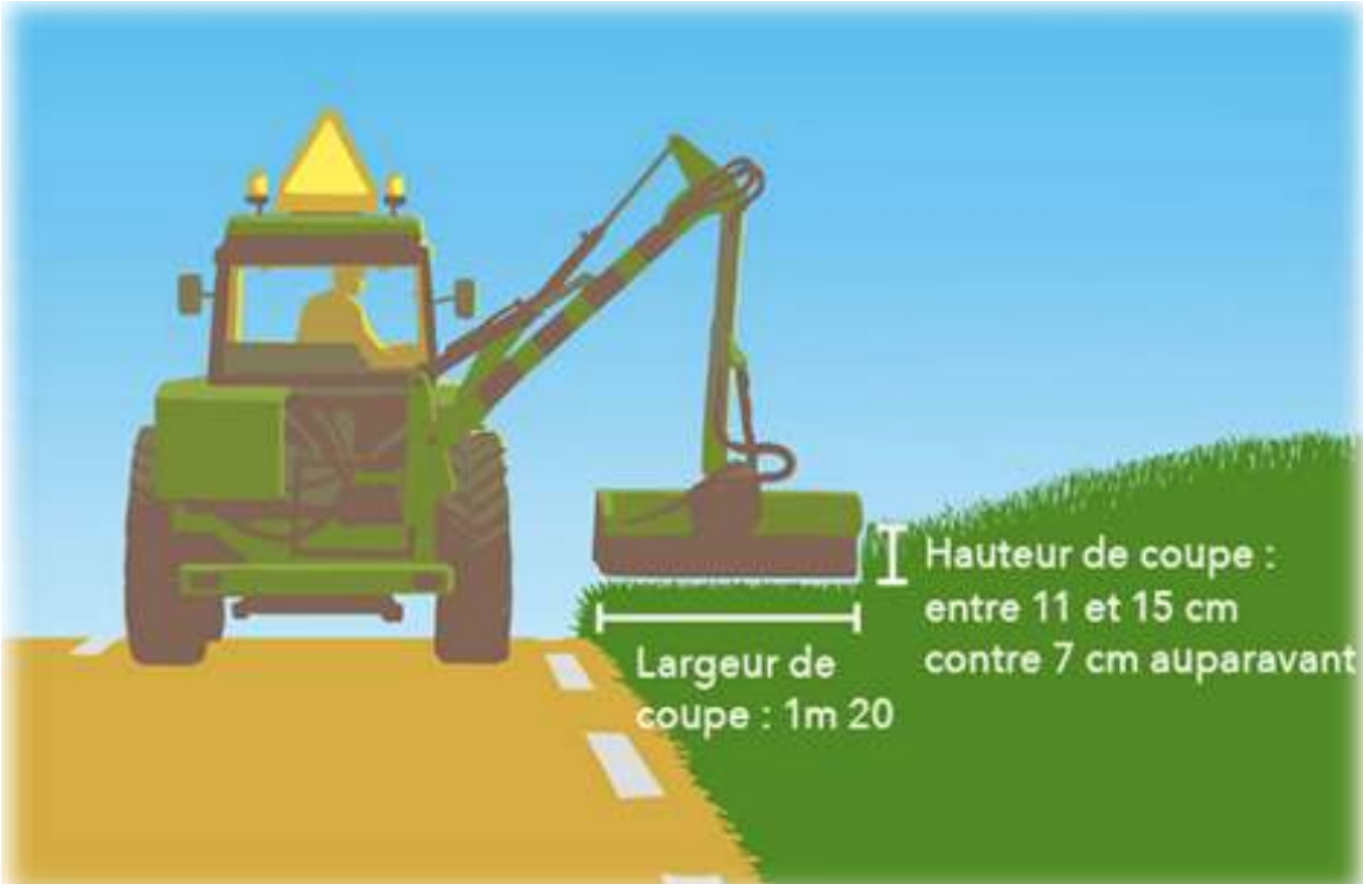
En amont de ce dernier, une collecte de déchets est nécessaire afin de ne pas créer davantage de pollution en les broyant mais aussi de ne pas endommager les machines. Ce sont plus de 400 tonnes de

Ecrit par le 19 novembre 2026

déchets qui sont ramassés en Vaucluse chaque année. Une fois ces polluants collectés, d'autres viennent prendre leur place seulement quelques jours après, comme le déplorent les agents du département. Le premier fauchage, appelé 'de sécurité', s'effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c'est-à-dire à environ 40cm de hauteur. La deuxième phase, le fauchage de maintien, est généralement effectuée dans le courant de l'été. Enfin, la troisième et dernière phase d'entretien se fait à l'automne.

La protection de la faune et de la flore

Ce fauchage raisonné consiste à couper les herbes entre 11 et 15cm, contre 7cm auparavant, ce qui permet de conserver les refuges de la faune et de la flore. Cette technique permet également de préserver tous les petits insectes dits 'utiles' qui mangent les nuisibles et donc contribuent à la préservation de la flore. L'objectif est aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.



©Département de Vaucluse

Pour garantir une croissance moins rapide des herbes, et donc limiter le nombre de passage dans l'année, le Département choisit de retarder les campagnes de fauchage et d'attendre que l'épi soit

Ecrit par le 19 novembre 2026

complètement formé avant de le couper. En retardant la première fauche, les végétaux, comme le coquelicot, ont le temps de fleurir et la faune peut se reproduire en toute tranquillité. Cette pratique s'inscrit donc dans une politique durable et dans la préservation de la biodiversité, deux aspects dans lesquels le Département est engagé au quotidien.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !